



Contrefiche
No 14

Alerte : le Conseil général vote le 28 mars sur 5 millions !

Une séance du Conseil général est annoncée sur le site de la commune pour le 28 mars prochain. Deux demandes de crédits ont retenu mon attention :

8. Demande de crédit d'engagement de **CHF 1'976'000.00** pour la rénovation de l'Hôtel communal, Grand 'Rue 35 ; rapport à l'appui
9. Demande de crédit d'engagement de **CHF 3'070'000.00** pour le réaménagement de la zone de rencontre dans le secteur Grand 'Rue et rue du Temple ; rapport à l'appui

Ces demandes sont appuyées par deux rapports téléchargeables sur le site de la commune.

Rénovation de l'Hôtel Communal, Grand-Rue 35

En résumé, cette rénovation est justifiée d'une part par le projet de rapatrier des collaborateurs/trices du Guichet Social situé Grand-Rue 28 dans les locaux de l'Hôtel Communal et de rendre les lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Sinon quelques objectifs plus vagues sont invoqués comme « satisfaire aux besoins d'une administration moderne et efficace » ou « rafraichissement et mise à niveau ».

Ce qui nous inquiète : il est évoqué que la fusion avec d'autres communes pourrait avoir une forte influence sur la configuration des locaux, ce qui est vrai. Or la fusion à 4 pourrait très bien redevenir d'actualité lors de la prochaine législature 2020 – 2024. Alors ne serait-il pas judicieux d'attendre un peu ?

Autre lacune de ce projet : il n'est pas question d'un assainissement énergétique. Alors que la lutte contre le réchauffement climatique est une priorité évidente, ce thème n'est même pas abordé !

Une incertitude règne quant au bâtiment de l'école des Rives de l'Herbe. A moyen terme personne ne sait que faire de ce bâtiment. (Une motion du parti socialiste a été déposée dans ce sens). Une petite parenthèse à ce sujet : Le fait de ne pas l'avoir réutilisé dans le cadre du projet du Vignier est incompréhensible. Au lieu de prévoir 3 nouveaux bâtiments autour du bâtiment existant, deux auraient suffi ! La lecture attentive du rapport sur le projet de rénovation et extension du Collège du Vignier éveille le soupçon que le choix des variantes a été « pistonné » par des personnes voulant réaliser le projet le plus favorable possible au lobby de la construction plutôt que celui tenant compte au mieux de l'intérêt des citoyennes et citoyens de St-Blaise.

Le mal étant fait, il faut trouver une affectation au bâtiment des Rives de l'Herbe. Y placer le personnel d'une administration de communes fusionnées est une alternative concrète. Donc de ce point de vue également, il est trop tôt pour prendre une décision qui coûtera 2 millions de frs et ceci, sans même inclure une amélioration énergétique !

Finalement il est intéressant de constater que le Conseil Communal avait placé 800'000 frs dans son plan financier et des tâches 2018-2021. Alors, lequel des 2 chiffres n'est pas sérieux ?

Enrayons ensemble le réchauffement climatique

Réaménagement de la zone de rencontre dans le secteur Grand' Rue et Rue du Temple.

Le Conseil communal sollicite du Conseil Général pas moins de 3 millions de frs pour la 2^{ème} phase de ce projet. Il est à noter que dans le plan financier et des tâches 2018-2021, 1.7 millions ont été prévus. Même question que ci – devant...

Ce qui frappe dans le budget présenté, c'est que plus de 2/3 du budget, en l'occurrence 2,06 millions de frs, sont consacré à la position « Génie Civil », sans le moindre détail, à part l'installation de chantier. Il aurait quand même été intéressant de montrer le montant consacré au remplacement incontournable des conduites d'approvisionnement d'eau et d'électricité et celui consacré à des artifices destinés à favoriser un espace de rencontre, dont on ne saisit pas très bien l'utilité.

Il a été envisagé de faire de cette zone un espace piétonnier, effectivement cela est digne d'être mis à l'étude. Mais, bien que la décision ait été reportée à plus tard, on ne juge pas nécessaire d'attendre qu'elle ait été prise pour remodeler une zone qui sera très différente selon le cas ou elle admise ou nom à la circulation.

On s'étonne par ailleurs de constater que l'on n'attend également pas les résultats du Plan de Circulation et de Stationnement ainsi que ceux du Plan d'Aménagement Local qui sont en cours d'élaboration dans un processus que l'on espère participatif, et qui auront certainement également des incidences sur les besoins en matière de circulation, de cheminement piétonniers et de mobilité douce.

Il est étonnant de constater que la mise en séparatif de l'évacuation des eaux usées n'est pas prévue, sous prétexte que la zone d'ancienne localité en est exemptée. La protection de l'environnement aurait mérité qu'on y réfléchisse au moins.

D'autres projets me semblent plus urgents, par exemple, la construction d'un trottoir le long de la route de Lignères. Il existe même une motion socialiste à ce sujet. Où en est-on ? De même pour la réalisation du PGEE qui se fait attendre depuis 2003.

En résumé vouloir faire du forcing autour d'un projet de 3 millions de frs, au budget peu transparent et dont les conditions cadres ne sont pas élaborées est irresponsable ! On a l'impression que le Conseil communal veut à tout prix maintenir un haut niveau de dépenses, pour éviter coûte que coûte une baisse d'impôts qui serait envisageable après plusieurs années consécutives de bénéfice.

Comment agir ?

Si les lecteurs de ce qui précède sont comme moi offusqué par la manière dont, une fois de plus, les affaires de notre village sont gérées et qu'ils sont prêts à agir, je ne vois qu'une solution vraiment efficace : le référendum !

Cela signifie :

- Former un comité référendaire de 5 personnes jusqu'au 27 mars (donc dans une semaine !)
- Attendre la décision du Conseil Général qui selon toute vraisemblance risque bien d'adopter ces deux crédits à la quasi unanimité
- Annoncer le lancement du référendum jusqu'au 5 avril
- Récolter 250 signatures jusqu'au 20 avril

Enrayons ensemble le réchauffement climatique